

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 13/042/2004 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 281/04 (MDE 13/040/2004 du 7 octobre 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

EXÉCUTION IMMINENTE

IRAN

Fatemeh Haghghat Pajouh (f), 33 ans

Londres, le 14 octobre 2004

Les autorités ont accordé un sursis à Fatemeh Haghghat Pajouh le 12 octobre, dans la soirée ; elle devait être exécutée par pendaison le lendemain, d'après les informations relayées par l'agence de presse des étudiants iraniens. En général, lorsqu'une telle décision est rendue, l'affaire est renvoyée devant le tribunal qui a prononcé la condamnation afin qu'il procède à son réexamen.

Il semble que l'Ayatollah Shahroudi, responsable du pouvoir judiciaire, ait accordé ce sursis après avoir lu une lettre que lui avait adressée la fille de Fatemeh Haghghat Pajouh, qui était intitulée : « *Ne rendez pas mes espoirs désespérés* ». Elle y appelait le haut responsable à faire preuve de clémence à l'égard de sa mère.

Fatemeh Haghghat Pajouh a été condamnée à la peine capitale pour le meurtre de son époux qui, selon son témoignage, était toxicomane et avait tenté de violer sa fille de quinze ans, issue d'un précédent mariage. L'homme lui aurait déclaré avoir perdu la jeune fille au jeu. On pense que Fatemeh Haghghat Pajouh est privée de liberté depuis juin 2001 (information approximative).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

– dites que vous vous réjouissez de la décision de l'Ayatollah Shahroudi, qui a accordé un sursis à Fatemeh Haghghat Pajouh, condamnée à mort ;

– demandez si un réexamen de cette affaire est envisagé et appelez les autorités judiciaires à commuer la peine prononcée contre cette femme ;

– dites qu'Amnesty International reconnaît que tous les États ont le droit et le devoir de traduire en justice les auteurs présumés d'infractions pénales, mais qu'elle est fermement opposée à la peine de mort, qui est le châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit.

APPELS À :

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Ministry of Justice
Park-e Shahr
Téhéran

République islamique d'Iran

Courriers électroniques : irjpr@iranjudiciary.org (veuillez demander que votre message soit transmis au responsable du pouvoir judiciaire, HE Ayatollah Shahroudi : « *Please forward to HE Ayatollah Shahroudi* »)

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersection
Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 649 5880 (veuillez préciser « *For the attention of the Office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei, Qom* »)

Courriers électroniques : info@wilayah.org ou webmaster@wilayah.org (Indiquez dans le champ *Objet* de votre courrier électronique : « *For the attention of the Office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei, Qom* »)

Président de la République islamique d'Iran :

His Excellency Hojjatoleslam val Moslemin Sayed Mohammad Khatami
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersection
Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : khatami@president.ir

(merci de renvoyer votre message s'il ne parvient pas à son destinataire du premier coup)

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président de la République,

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 25 NOVEMBRE 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*